



LES MAUVAIS CHIFFRES DE LA COMMISSION COPE UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE.

La commission pour « la nouvelle télévision publique » termine ses travaux. Ses préconisations sont encore plus catastrophiques que prévu.

L'intersyndicale du Service Public se doit d'abord de dénoncer les chiffres que la commission présente.

Ils sont faux.

Ils cernent des situations qui ne sont que des hypothèses de travail, soutenues les unes par les autres, genre château de sable. Ces chiffres sont complètement déconnectés des réalités que vivent les sociétés.

Ils sont manipulateurs parce qu'ils sont énoncés pour donner le change et faire croire, si c'est encore possible, que « tout va bien », comme l'a dit hier la ministre Albanel.

C'est bien 1 milliard et plusieurs centaines de millions d'euros que l'audiovisuel public va offrir au privé en 2009. Depuis l'annonce fracassante du 8 janvier, ce sont des centaines de millions d'euros qui ne sont pas rentrés dans les caisses. En renforçant les télés du privé par l'afflux publicitaire et la possibilité d'une deuxième coupure, en mettant par terre l'économie de tout le Service Public, la commission montre bien le but assigné par le Président qui l'a nommée.

Certains la surnomment déjà : l'arme de destruction massive.

Quelques exemples des plus significatifs.

Pour France 3, les propositions sont particulièrement ineptes. Elles avancent, que pour mieux régionaliser, il convient de supprimer 7 régions sur les 13 existantes.

Pour Radio France Internationale (RFI), prendre 40% de son budget pour l'affecter à France Télévisions, sera sûrement présenté comme un audacieux plan de développement. Ces 60 millions vont certainement combler le manque financier abyssal de France Télévisions.

Même réflexion en ce qui concerne le prélèvement de 80 millions sur le budget de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

L'instauration d'une taxe de 0,5% sur le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès à internet est d'ores et déjà retoquée par l'Europe. De plus, elle serait payée directement par les Français, ce qui montre bien l'hypocrisie du refus d'augmenter la redevance au nom de la préservation de pouvoir d'achat.

Quant à la « remise à plat » des décrets Tasca, qui devait permettre à France Télévisions de redevenir propriétaire des droits des œuvres qu'elle produit et dégager ainsi une source de financement non négligeable, les nombreux producteurs privés, membres de la commission Copé, ont réussi à « l'organiser » à leur seul profit.

Toutes ces pistes de financement sont des impasses.

Enfin, cadeau suprême de la commission : si, par miracle, France Télévisions survivait, son nouveau conseil d'administration, composé de 12 membres, saurait la mettre au pas puisque les représentants de la société civile (sociologues, intellectuels, artistes etc.) seraient remplacés par 8 représentants des « entreprises ». Verra-t-on y siéger MM. Bouygues, Bolloré, Arnaud et d'imminents producteurs privés ?

Les salariés qui défendent le Service Public, depuis des années, disent non à ce simulacre et poursuivent leur mobilisation. C'est maintenant vers les élus de la nation que tous vont se tourner pour empêcher cette destruction d'un bien public.

L'intersyndicale organise parallèlement autour des citoyens de notre pays et de leurs représentants la résistance active par tous moyens.

Les manifestations et actions réussies du 18 juin ont vu toutes les sociétés du Service Public: France 2, France 3, France 4, France 5, RFO, RFI, Radio France, INA, et France Télévisions Publicité unies pour sauver le patrimoine de tous les français.

Prochaine étape le 25 juin, remise officielle du rapport à celui qui l'a commandé. L'intersyndicale rappelle que le Président de la République avait promis de la recevoir avant cette date.

Le 1^{er} juillet, un Comité de Groupe extraordinaire de France Télévisions doit faire le bilan de la situation.

La lutte est loin d'être terminée, l'été sera mis à profit avec de très nombreuses initiatives.

Paris, le 20 juin 2008